

**Salaire, cotisations, charges et solidarité**  
extrait du  
« *petit lexique économique partiellement incorrect* »

**Salaire :**

Revenu distribué au salarié en échange de son travail et de sa subordination..

Il est composé de deux parties :

Le **salaire net** que le salarié reçoit chaque mois avec sa fiche de paie et le **salaire socialisé** appelé aussi **salaire différé**. C'est un salaire indirect perçu

- pour se soigner : c'est la **Sécurité Sociale** (CPCAM)
- pour disposer d'un revenu à la **retraite** (CNAV )
- pour élever sa famille : ce sont les **allocations familiales** (CAF),
- et en cas de chômage : **allocations chômage**

**salaire socialisé :**

revenus distribués aux salariés en cas de maladie, de congés maternités, pendant leur retraite ou lors de période de chômage. Également, revenu complémentaire, distribué pour élever les enfants.

Le salaire différé permet d'organiser la **solidarité** entre les travailleurs, inégaux devant la maladie, la mort.

**le salaire socialisé (salaire social) est alimenté par les cotisations sociales des entreprises et les cotisations personnelles du salarié. Elles apparaissent sur les fiches de paye sous des appellations divers : prélèvements obligatoires, charges salariales, charges patronales, cotisations sociales, mais jamais sous le nom de salaire différé**

**Salaire différé** : autre terme pour désigner le **salaire socialisé**

**cotisations sociales :**

**part des charges de l'entreprise servant à financer le salaire différé (salaire social) des salariés de l'entreprise.**

La diminution des cotisations sociales correspond en fait à une **diminution du revenu des salariés** amenés à prendre sur leur salaire net ce qu'il recevait préalablement par leur salaire différé.

**charges patronales** : cotisations sociales de l'entreprise qui financent les salaires différés.

Le terme **charges patronales** est un terme inapproprié. Il laisse entendre que se sont des cotisations sociales payées par les « patrons » (propriétaires de l'entreprise) alors qu'elles sont payées par l'entreprise elle-même. Les véritables charges patronales pour l'entreprise sont les **dividendes** distribués aux actionnaires. En effet la part distribuée aux actionnaires est, pour l'entreprise, une charge prise sur la valeur ajoutée qui diminue ses capacités d'investissement.

Cette appellation est source de confusion et idéologiquement chargée. Elle confond l'**entreprise** et le **propriétaire de l'entreprise**. Elle laisse croire que les intérêts de l'entreprise et les intérêts des propriétaires de l'entreprise sont semblables, ce qui est faux. L'entreprise n'a pas intérêt à distribuer des revenus à ses propriétaires (sauf stratégiquement : augmenter le capital, fidéliser ses actionnaires...), c'est pour elle une charge qu'elle ne peut pas affecter à son autofinancement (cash-flow).

**Solidarité :**

Par les cotisations sociales, les travailleurs d'abord, puis depuis la libération, la société française toute entière, ont fait de la solidarité, une valeur structurante de notre organisation sociale.

Les attaques contre les « charges sociale » qui financent cette solidarité, au delà des atteintes au pouvoir d'achat des travailleurs, sont une remise en cause d'un modèle de société solidaire au profit d'un autre modèle de société individualiste. Les enjeux autour des charges sociales, de la sécurité sociale, des retraites comme ceux autour des services publics sont des enjeux de société.

Les attaques contre les protections sociales (remise en cause de la sécurité sociale, des retraites) et des services publics sont des remises en cause d'une organisation sociale solidaire.

**Plus-value** : différence entre le produit de la vente et l'ensemble des charges distribuées par l'entreprise pour payer les produits servant à la fabrication, le travail des salariés et les impôts. En économie marxiste, c'est la part de la **valeur ajoutée**, par le travail que le propriétaire de l'entreprise s'approprie.

**Profit** : résultat qui revient au propriétaire du capital lors qu'il a payé les travailleurs et les produits consommés pendant le cycle de production. En économie ce terme simple est remplacé par **Résultat Économique Brut (REB)**

**Revenu** : Le revenu de quelqu'un est l'ensemble des *droits* sur les ressources disponibles qui lui sont attribuées

**Valeur ajoutée (VA)** : C'est la richesse créée par l'entreprise solde de Produit total (ou Produit de l'activité) moins consommations intermédiaires.

Gâteau que veulent se partager conflictuellement **cinq convives** (Actionnaires, Etat, banquiers, salariés et l'entreprise elle-même).

Voir fiche : les 5 requins